

10 ans du contrôle technique poids lourds : DEKRA constate un meilleur entretien des véhicules mais reconnaît une hausse des défauts mineurs

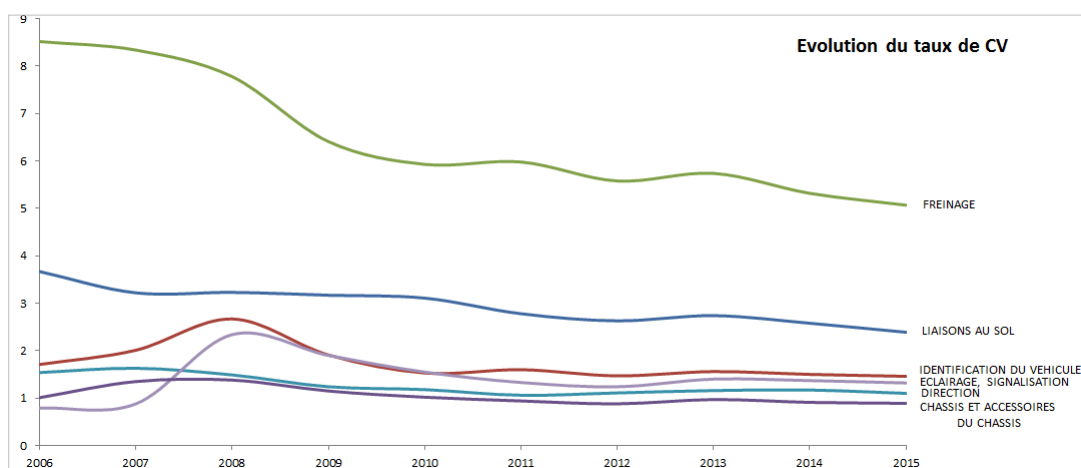
Paris, le 16 novembre 2015 – A l’occasion du salon SOLUTRANS (17-21 nov), DEKRA Automotive, référence mondiale en matière de sécurité automobile dresse le bilan du contrôle technique poids lourds, depuis son externalisation il y a dix ans, depuis les DRIRE vers les réseaux de contrôles privés et opérateurs indépendants.

Chiffres clés :

- Le nombre de centres a doublé en 10 ans
- La prise de RDV est désormais immédiate, le délai pouvant atteindre 3 semaines auparavant
- Les contre-visites continuent de diminuer
- En revanche, le nombre de défauts liés au freinage et à l’éclairage augmente

Des véhicules en meilleur état

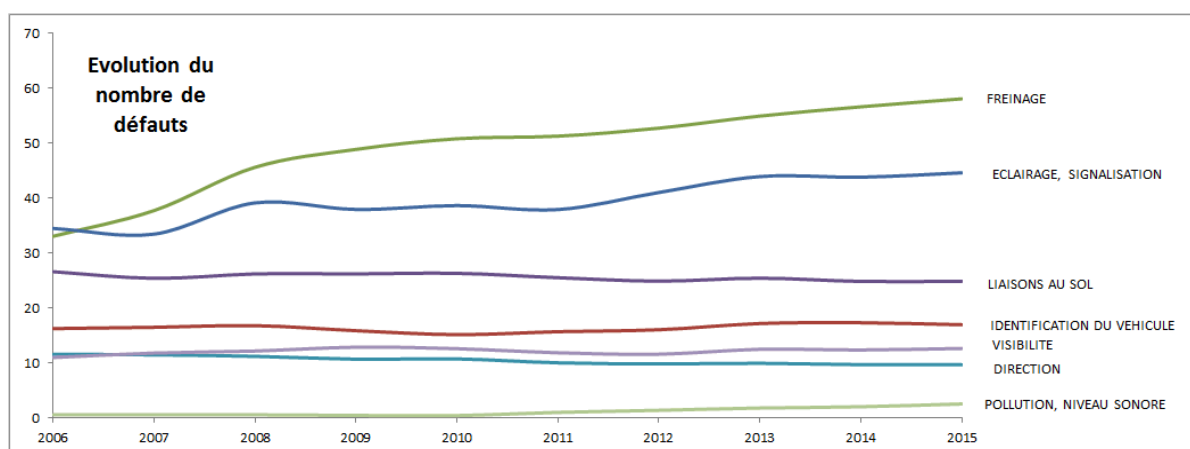
En 10 ans de contrôle pratiqués sur les poids lourds, les contre-visites évoluent à la baisse. En 2005, elles représentaient 16% des contrôles. En 2015, elles tournent autour de 11% (11.68% en 2014). Cette baisse est le fruit de plusieurs phénomènes : la baisse, en 10 ans, de 15% des véhicules de plus de 15 ansⁱ dans les véhicules contrôlés, la prise en compte des points de contrôle dans les pratiques d’entretien des poids lourds et la montée en compétence des contrôleurs, qui apprécient mieux la criticité des certains défauts.



Evolution à la hausse des défauts de freinage et d'éclairage

Si le nombre de contre-visites diminue, cela ne veut pas dire que le nombre de défauts diminue pour autant. En effet, DEKRA observe une augmentation significative, en 10 ans, du nombre de défauts dits mineurs, liés au freinage (+ 73%) et à l'éclairage (+26%). En 2015, plus de 55% des contrôles techniques ont fait apparaître au moins un défaut relatif au freinage, plus de 40% à l'éclairage ou à la signalisation. Cette augmentation s'explique par plusieurs causes : le relèvement de seuils réglementaires (ex : freinage dès 2008), la modification du mode de calcul du banc de freinage (2011) et l'introduction d'un nouveau dispositif de contrôle (ex : réglophare dès 2010). Globalement, le contrôle technique devient plus sévère d'année en année. Les défauts liés aux autres points de contrôle (liaisons au sol, identification du véhicule, direction...) restent, toutefois, stables.

En matière de pollution, les taux de contre-visite demeurent faibles, mais ces résultats devraient évoluer prochainement, avec l'entrée en vigueur de la nouvelle norme de contrôle pollution et le durcissement des seuils.



iii

Des centres plus accessibles, un suivi qualité rigoureux

En 10 ans, le nombre de centres de contrôle technique poids lourds a un peu plus que doublé. En fin d'année 2005, quelques mois après la privatisation de l'activité, le marché comptait 171 centres. En 2015, ils sont au nombre de 363, répartis entre les réseaux et centres indépendants. Les délais d'attente ont été supprimés. Il fallait parfois compter 3 semaines à un mois pour obtenir un rendez-vous, il y a dix ans. Désormais, ils peuvent se prendre immédiatement.

Au moment de la privatisation, les exigences s'appliquant aux centres de contrôle technique se sont durcies. Des audits internes obligatoires, une surveillance régulière de l'administration et l'imposition d'être accrédité par le Comité Français d'Accréditation (COFRAC) sont quelques-unes des mesures ayant permis d'élever le niveau du contrôle technique poids lourds en France.

De nouveaux services pour les transporteurs

Au-delà du contrôle technique, les centres développent de nouveaux services pour les transporteurs. Ainsi, chez DEKRA certains centres fournissent, depuis 2014, le contrôle des appareils de levage des véhicules. Depuis cette année, le gueusage est également proposé pour éviter de faire circuler des poids lourds chargés sur la voie publique lorsqu'ils se rendent au contrôle technique.

DEKRA propose, en complément, son nouveau service de convoyage, se chargeant de récupérer le véhicule sur le site du transporteur, pour en faire le contrôle technique.

Ces services - disponibles aujourd'hui dans certains centres - sont prêts à être développés à l'ensemble des centres du réseau DEKRA, si les transporteurs en expriment le besoin.

DEKRA, qui avec 142 centres à son actif détient plus de 36% du marché et représente le plus grand réseau de centres de contrôle poids lourds en France, poursuit son développement à travers la création ou l'acquisition de nouveaux centres chaque année. Le groupe souhaite maintenir sa position d'acteur national incontournable sur ce marché.

Parallèlement à l'accroissement de son réseau, DEKRA s'oriente également vers un nouvel axe de développement : la fourniture de services aux centres indépendants (logiciels de contrôle technique, système qualité formation, veille technique réglementaire...).

« En 10 ans du chemin a été parcouru. Toutefois, il est regrettable que les installations auxiliaires qui dans le poids lourd étaient particulièrement utiles, doivent fermées d'ici octobre 2016 alors qu'elles permettaient d'améliorer le maillage du territoire et d'offrir une plus grande proximité aux clients.

Le contrôle technique poids lourds s'est professionnalisé autour de pratiques rigoureuses et encadrées. Désormais plus facile d'accès, le contrôle technique s'enrichit de nouveaux services pour assouplir les démarches des transporteurs et réduire le temps d'immobilisation de leurs véhicules.

Au final, nous continuons d'agir vers un meilleur suivi des véhicules et leur entretien, au bénéfice d'une plus grande sécurité », se félicite Nicolas Bouvier, Directeur Général de DEKRA Automotive France.

Contacts presse : Florence Gillier & Associés | Virginie Belloir & Valérie Hackenheimer

Tél. : 01 41 18 85 55 | virginieb@fgcom.fr ; valerieh@fgcom.fr

A propos de DEKRA Automotive :

DEKRA Automotive appartient au groupe allemand DEKRA, leader mondial de l'inspection, la certification, les services et la gestion des sinistres dans le domaine de l'automobile et du transport. DEKRA Automotive gère en France un large réseau de franchisés et de centres en propre, couvrant avec ses 1 703 établissements l'ensemble du territoire national pour des contrôles techniques de voitures et poids lourds garantissant aux usagers un contrôle technique impartial, répondant aux plus hauts standards de qualité.

DEKRA Automotive gère 3 enseignes, DEKRA, NORISKO Auto et AUTOCONTROL et réalise près de 5.6 millions de contrôles automobiles par an.

Acteur engagé sur la sécurité routière, DEKRA Automotive poursuit en France, la mission d'intérêt général portée depuis 90 ans en Allemagne, par sa société mère, qui finance un pôle de recherche en prévention des accidents. Partenaire de la Délégation Interministérielle à la Sécurité Routière depuis 2000, étendue en 2008 en signant la charte européenne, DEKRA Automotive mène plusieurs actions de sensibilisation et de prévention, dans ce cadre.

ⁱ Source : contrôles techniques DEKRA

ⁱⁱ Source : DEKRA

ⁱⁱⁱ Source : DEKRA